Conseil de quartier
Saint-Louis

Procès-verbal

8e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 octobre 2026, à 19 h
Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

Présences

Membres avec droit de vote :

Mme Amélie Laliberté	Présidente
M. Arnaud Desbiens	Vice-président
M. Martin Boucher	Secrétaire
Mme Nadia Aubin-Horth	Administratrice
M. Bernard Drouin	Administrateur
Mme Célia Forget	Administratrice
M. Louis Alexandre	Administrateur
M. Pierre Pelletier	Administrateur
M. Mario Léonard	Administrateur

Absences

M. Pierre Samson	Trésorier
M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller, district Pointe-de-Sainte-Foy
Mme Marianne White	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery

Autres présences

M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, VQ
Mme Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes participent à l'assemblée.

Conseil de quartier
Saint-Louis

Ordre du jour

8e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 octobre 2026, à 19 h
Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Conférence « Prendre part aux transformations de nos milieux de vie » par Vivre en Ville	19 h 04
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 septembre	19 h 50
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 52
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 05
7.	Suivi des dossiers et affaires nouvelles ■ Marches exploratoires ■ Faire connaitre les conseils de quartier – Balade des élu-es ■ Démarche de renforcement des conseils de quartier ■ Subvention pour favoriser la biodiversité – bilan du projet 2026 et dépôt d'un projet pour 2027	20 h 20
8.	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 55
9.	Correspondance et trésorerie ■ Correspondance ■ Trésorerie ■ Assemblée d'élection en novembre	21 h 05
10.	Divers	21 h 10
11.	Fin de l'assemblée	21 h 15

1. Ouverture de l'assemblée

Arnaud Desbiens ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Arnaud Desbiens fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CQSL-26-CA-54

Sur proposition de Amélie Laliberté, appuyée par Martin Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Conférence « Prendre part aux transformations de nos milieux de vie » par Vivre en Ville

Arnaud Desbiens présente Heidi Comtois et Marie-Ève Lacroix, de l'organisme Vivre en Ville, qui viennent ce soir présenter et échanger avec les membres de l'assemblée sur la planification du territoire et l'implication citoyenne en lien avec la croissance de la population et l'impact climatique.

Les animatrices invitent les membres du Conseil à partager leurs motivations à s'impliquer au Conseil et les enjeux qui les préoccupent dans le quartier. La densification du quartier, la perte de commerces de proximité, les infrastructures de transport et la possibilité pour tous de se déplacer sécuritairement par tous les moyens de déplacement, le maintien de bonnes relations entre voisins et la question du vivre-ensemble ont été les principaux éléments de réponse nommés.

S'ensuit une présentation visant à répondre à pourquoi un quartier se transforme-t-il : croissance de population, croissance et modification des besoins des citoyens, enjeux de transit, attachement au quartier, etc. Elles présentent les statistiques des ménages et des habitations dans le quartier, la portée et les conséquences de l'étalement urbain, des changements climatiques et des coûts collectifs.

Marie-Ève Lacroix poursuit avec la présentation d'un milieu de vie complet, soit un milieu qui permet à chaque personne de satisfaire l'essentiel de ses besoins dans son voisinage, peu

importe ses moyens financiers et ses capacités, et qui offre un cadre favorable à la santé et l'épanouissement. Pour des milieux faiblement émetteurs de carbone, cela requiert :

- une diversité de taille de logements, une offre de logements à louer et à but non lucratif;
- une offre abondante de logements, de commerces et services, d'équipements collectifs et d'espaces verts;
- une diversité de choix de mobilité;
- des aménagements collectifs, sécuritaires et conviviaux.

Heidi Comtois enchaîne avec la présentation des nouvelles orientations gouvernementales dans un nouveau contexte de planification. Il s'agit notamment de consolider les milieux de vie existants et de planifier les transports de façon intégrée. Elle mentionne également la question du pouvoir dérogatoire en habitation qui a été octroyé par le gouvernement provincial aux villes étant donné la crise du logement, pour laquelle la Ville de Québec s'est donné certains critères et balises.

C'est en matière de consultation publique et dans l'exercice de planification que les citoyens possèdent un levier d'interaction. Et même si elle peut bousculer, la densification peut être un moyen de renforcer des milieux de vie complets et durables. Cultiver le dialogue constructif permet de mieux faire comprendre nos préoccupations citoyennes et d'établir le bon projet au bon endroit : réfléchir à l'intensité du projet, son offre de diversification et de comblement des besoins de proximité, comment pourra-t-on y accéder, quels sont les impacts sur le milieu naturel et le caractère du quartier.

Les animatrices présentent ensuite les ressources et outils (papier et numérique) à portée des citoyens et une période d'échanges s'ensuit.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 septembre

Arnaud Desbiens demande s'il y a des modifications à y apporter. Pierre Pelletier demande l'ajout de «en direction EST» au point 5, de remplacer «firme d'ingénieurs» par «firme de consultants» au point 7.2 et de corriger la pagination.

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-55

Sur proposition de Célia Forget, appuyée par Louis Alexandre, il est résolu d'adopter le procès-verbal de septembre avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

5. Période d'information des membres du conseil municipal

Gabriel Dusablon partage quelques points d'information :

- Il souligne le succès de la journée de l'accueil des nouveaux arrivants au Centre de glaces Intact ;
- Vendredi prochain se tiendra la Nuit des sans-abris au parc Myrand afin de mieux comprendre cette réalité;
- Il invite les membres à venir assister à la consultation publique sur la Vision de l'agriculture dont l'adoption se ferait en 2027;
- Sur le boulevard Hochelaga, un nouveau marquage et l'installation de bollards ont été ajoutés à l'arrêt d'autobus qui était problématique;
- Il travaille actuellement à identifier les déserts alimentaires de son quartier et s'informe sur les enjeux pour l'intégration des commerces alimentaires aux bâtiments;

6. Période de questions et commentaires du public

Un citoyen de la rue Wolfe fait part d'une problématique par rapport à une zone d'attente du parcours d'autobus 804 sur sa rue. Les autobus y produisent des bruits différents de ceux d'un arrêt d'embarquement : certains secs d'un niveau entre 80 et 100 décibels, d'autres liés au moteur qui se répercutent dans toutes les pièces de la maison et d'autres ressemblant à une sirène défectueuse. Sa maison se situant à 10 mètres de l'arrêt, son foyer n'a pas de répit entre 5h50 le matin et 1h15 de la nuit suivante, même les fenêtres fermées. Les bruits, les sursauts et la perte de qualité de sommeil sont également constatés par ses voisins.
Le citoyen, de même que ses voisins, a également transmis des plaintes au RTC. Il est convaincu, exemples à l'appui, que la zone d'attente pourrait être déplacée ailleurs dans un secteur moins près des maisons, car il ne souhaite pas empêcher le système de transport en commun de fonctionner.

Un voisin du premier citoyen mentionne qu'il y a également un enjeu de sécurité routière entre les autobus, les cyclistes, les automobilistes et les camions qui travaillent à la construction de l'école à l'heure de pointe sur cette rue.

Louis Alexandre suggère au citoyen de se référer au ministère de l'Environnement pour vérifier certaines normes gouvernementales sur les sources de bruit fixe, ce qui pourrait peut-être l'aider dans sa demande avec la Ville.

Le Conseil propose d'adopter une résolution :

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-56

Considérant la situation de nuisances sonores exposée ce soir par plusieurs citoyens de la rue Wolfe depuis l'arrivée de la nouvelle zone d'attente de l'autobus 804 le 22 août dernier;
Considérant que ces nuisances sonores se produisent entre 5h50 le matin et 1h15 de la nuit suivante et qui sont telles qu'elles perturbent de jour comme de nuit le bien-être et la santé des résidents de la rue;
Considérant les enjeux de sécurité liés à la présence abondante de piétons, de cyclistes, d'automobilistes et de camions qui travaillent à la construction de l'école ;
Considérant que d'autres espaces sont possibles pour localiser la zone d'attente de l'autobus 804;

Sur proposition de Célia Forget, appuyée par Mario Léonard, il est résolu que le Conseil de quartier Saint-Louis demande au RTC de trouver une nouvelle zone d'attente qui ne serait pas à proximité des résidences.

Adoptée à l'unanimité

7. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

7.1 Marches exploratoires

Nadia Aubin-Horth a obtenu plus d'informations sur la nature et la préparation d'une marche exploratoire : il s'agit de poser un diagnostic sur un sujet ou un enjeu, dans un périmètre et une plage-horaire déterminée lors d'une marche en discutant avec des groupes, des organismes et/ou des citoyens concernés.

Comme il y a beaucoup de préparation à faire en amont de l'événement, la marche aura lieu au printemps.

7.2 Faire connaitre les conseils de quartier – Balade des élu-es

À la suite du débriefing de la dernière balade des élu-es, Nadia Aubin-Horth mentionne que les responsables ont songé à de nouvelles idées pour agrémenter l'activité et mettre en valeur les conseils de quartier de l'arrondissement à l'arrivée : ajout de deux points de départ dont un à l'école Saint-Louis-de-France, déplacement de l'arrivée au parc Roland-Beaudin, distribution de nourritures et de breuvages à l'arrivée avec musique et animation, kiosque de présentation des cinq conseils de quartier de l'arrondissement, circuit des Petites roues d'Accès Transports Viables, collaboration avec Ressources Espaces Famille, etc. Arnaud Desbiens et Martin Boucher manifestent leur intérêt pour les activités à l'arrivée de la balade.

Le comité travaille sur la 6ième édition de l'événement prévu à la fin mai 2027.

7.3 Démarche de renforcement des conseils de quartier

Amélie Laliberté fait part d'une démarche en cours pour la tenue d'un sommet sur les conseils de quartier; elle invite les membres intéressés à participer au chantier de ce sommet à se manifester. Mario Léonard fait part de son intérêt.

7.4 Subvention pour favoriser la biodiversité – bilan du projet 2026 et dépôt d'un projet pour 2027

Amélie Laliberté indique qu'il faudra faire la reddition de comptes pour le projet de jardin de pollinisateurs au Parc Raymond-de-Rosa et les ateliers qui y ont eu lieu. Le second jardin devant l'école Saint-Louis-de-France n'a pu être fait, notamment pour des raisons de travaux en cours.

Elle consulte les membres pour savoir s'ils veulent réattribuer le montant résiduel à un nouveau projet. Martin Boucher propose de s'impliquer pour relancer l'école cet hiver, car les travaux seront alors terminés.

8. Deuxième période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.

9. Correspondance et trésorerie

9.1 Correspondance

Éloïse Gaudreau effectuera un suivi sur la demande de subvention pour la réalisation du projet *caractérisation de l'Érablière Cardinal-Villeneuve* dans le Programme visant l'amélioration du cadre de vie dans le quartier de la ville de Québec.

9.2 Trésorerie

Pierre Samson a informé par courriel que le solde du compte est de 3 626,41$.

RÉSOLUTION CQSL-26-CA-57

Sur proposition d'Arnaud Desbiens, appuyée par Célia Forget, il est résolu de verser 135$ à Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Assemblée d'élection en novembre

Une citoyenne a démontré son intérêt à rejoindre le Conseil. Éloïse Gaudreau propose de prévoir une période d'élection préalablement à la prochaine assemblée ordinaire.

10. Divers

Il n'y a pas d'intervention.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 40.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par Amélie Laliberté et Martin Boucher.

_____ _____

Amélie Laliberté, présidente Martin Boucher, secrétaire